

Nous avons l'habitude, depuis quelque temps, d'envoyer nos fonctionnaires qui s'en vont en mission à l'étranger, ou ceux qui reviennent de pays étrangers, passer quelque temps au Service international de Radio-Canada pour un échange de vues et d'expériences.

Les chefs des divisions politiques et géographiques du ministère, ainsi que les chefs de nos missions diplomatiques à l'étranger, s'occupent des besoins du Service international et, même si l'on ne peut s'attendre à ce qu'ils prennent constamment l'initiative, ils suggèrent de temps en temps au Service international certaines lignes de conduite qu'il peut suivre, ou proposent des programmes qui sont envoyés à Montréal accompagnés de nos commentaires.

A cause des circonstances changeantes qui accompagnent la guerre idéologique, nous avons beaucoup étudié les moyens de rendre notre collaboration avec le Service international encore plus efficace. Nous sommes sur le point d'établir une section, au ministère, dont la responsabilité sera, avant tout, de fournir des directives politiques au Service international. Elle sera désignée sous le nom de Section de coordination politique, et sera particulièrement chargée de renseigner le Service international sur les développements dont devraient s'inspirer ses programmes. Nous croyons que si nous disposons d'une section à laquelle le Service international peut s'adresser pour obtenir des directives immédiates, les relations actuelles en seront améliorées et renforcées. Même si cela doit drainer davantage nos ressources en personnel qui, le Comité est au courant d'ailleurs, sont déjà à peine suffisantes pour répondre à nos besoins croissants, nous considérons la création de cette section comme entièrement justifiée.

Il existe également d'autres méthodes de coordination entre la politique du Service international, celle du ministère et celle du gouvernement en général. Le comité consultatif de ce service, dont M. Dunton est président et qui comprend des hauts fonctionnaires de notre ministère, ainsi que d'autres du ministère, ainsi que d'autres du ministère du Commerce, constitue l'un de ces moyens. Il y a aussi le Comité interdépartemental de l'information canadienne à l'étranger, dont le président est le chef de la Division de l'information de notre ministère, et dont les membres sont le ministère du Commerce, celui de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'Office national du film, la Banque du Canada, la Commission des expositions du gouvernement canadien. Le Service international y prend également part lorsque des questions pouvant concerner le service de radiodiffusion sur ondes courtes y seront vraisemblablement discutées.

J'ai traité aussi en détail cette question de consultation afin que les membres du Comité sachent de quelle façon nous avons envisagé le problème et comment nos relations avec le Service international sont devenues plus étroites, à mesure que l'exigeaient les circonstances changeantes.

Les membres du Comité, se rappelleront que, lorsque M. Pearson leur a adressé la parole, jeudi dernier, il a convenu avec l'un des membres du Comité, que ce serait une excellente idée d'appeler M. Désy à témoigner ici, afin qu'il puisse répondre aux questions qui concernent le Service international de Radio-Canada ou les relations existantes entre le ministère des Affaires extérieures et ce service, au sujet des directives générales que nous lui donnons à l'égard des programmes. J'en ai causé avec M. Désy et il se dit à l'entière disposition des membres du Comité qui pourront l'appeler à volonté.

M. MACDOUGALL: Monsieur le président, M. Wilgress pourrait-il répondre à deux questions? Il est possible qu'il ne puisse répondre à aucune.

Le PRÉSIDENT: Avant que nous passions à autre chose, seriez-vous prêt à répondre à ces questions, monsieur Wilgress, ou en laisser le soin à M. Désy?

Le TÉMOIN: Je suis prêt à répondre à toutes les questions, mais, naturellement, celles qui devraient être adressées à M. Désy de préférence devraient être déferées jusqu'à ce qu'il apparaisse devant vous.